

Du premier Novembre — an mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Josephine Antoinette Lucie Castellan

né à La Garde le vingt octobre

heure du jour filz d. Charles Auguste Castellan

profession d. propriétaire âgé de trente huit ans, domicilié

à La Garde et de Sophie Sophie épouse d. Auguste Castellan

sans profession d. âgée de vingt six ans

domiciliée à La Garde avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Auguste Castellan

père de l'enfant âgé de trente huit ans, profession d. propriétaire

domicilié à La Garde

Premier témoin, Marie Castellan âgé de vingt six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Second témoin, Joseph Marie âgé de quarante cinq ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie Olive Marie de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Du vingt six novembre — an mil huit cent soixante-deux, à deux heures de l'après midi

ACTE DE NAISSANCE d. Chevrin, Nophe, Antoine Blanc

né à La Garde le vingt six novembre

heure du jour filz d. Casimir Antoine Rascal Blanc

profession d. propriétaire âgé de trente six ans, domicilié

à La Garde et de Genevieve Gertrude son épouse

sans profession d. âgée de trente six ans

domiciliée à La Garde avec son mari au faubourg St. Martin

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Casimir Antoine Rascal Blanc

père de l'enfant âgé de trente six ans, profession d. propriétaire

domicilié à La Garde

Premier témoin, Marie Genevieve âgé de vingt six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Second témoin, Antoine Justin âgé de trente six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie Olive Marie de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Du trois Décembre — an mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Prosper, Anne Paul

né à La Garde le deux décembre

heure du jour filz d. Pierre Joseph François Paul

profession d. Cultivateur âgé de quarante un ans, domicilié

à La Garde et de Marie Joseph Marie épouse d. Prosper Paul

sans profession d. âgée de trente quatre ans

domiciliée à La Garde avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Pierre Joseph François Paul père

de l'enfant âgé de quarante un ans, profession d. Cultivateur

domicilié à La Garde

Premier témoin, Joseph Anne âgé de quarante cinq ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Second témoin, Marie Genevieve âgé de trente six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie Olive Marie de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Du vingt Décembre — an mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Amand Van Philippe Beret

né à La Garde le vingt deux

heure du jour filz d. Amand Prosper Beret

profession d. Cultivateur âgé de vingt six ans, domicilié

à La Garde et de Marie Joseph Marie épouse d. Amand Beret

sans profession d. âgée de vingt six ans

domiciliée à La Garde avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Amand Prosper Beret père

de l'enfant âgé de vingt six ans, profession d. Cultivateur

domicilié à La Garde

Premier témoin, Marie Anne âgé de quarante six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Second témoin, Marie Genevieve âgé de trente six ans,

profession d. propriétaire domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie Olive Marie de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé